Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 7

Artikel: Le bois de Chênes près de Genoller sera le "Sauvabelin de la Petite-Côte"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125173

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le bois de Chênes près de Genolier sera le «Sauvabelin de la Petite-Côte»

Maçonnerie
Plâtrerie
Peinture
Décoration d'intérieur

Entreprise **G. VUAGNAT S. A.** Genève

15, rue des Voisins - Tél. (022) 24 42 34

Au moment où «Poésie» rappellera au public l'œuvre du poète Georges Nicole, il nous souvient que notre professeur au Collège de Nyon s'éleva, il y a quelques années, par le truchement de la presse régionale, contre la venue probable, à l'époque, des blindés de notre armée dans le magnifique bois de Chênes, compris entre les communes de Begnins, Vich, Coinsins et Genolier et propriété de cette dernière.

Aujourd'hui, il aurait appris avec joie que ces lieux enchanteurs étaient sur le point d'être sauvés de tout danger.

En effet, dans le cadre de l'aménagement du territoire et de la protection des sites, l'inspecteur des forêts du 12e arrondissement, qui en 1942 déjà, avait préservé ces 85 ha. de forêts du défrichement, a obtenu la cession d'un droit de superficie, de la commune de Genolier en faveur de l'Etat de Vaud, sur l'ensemble de cette propriété de 130 ha., pour une durée de cinquante ans.

On peut dès lors escompter, dans un proche avenir, la ratification par le Conseil d'Etat de la convention de cession de ce droit de superficie. Aussi est-il intéressant de savoir dès à présent les buts que les promoteurs de cette judicieuse intervention en faveur des sites entendent atteindre.

En abandonnant l'exploitation purement économique de ce domaine et en se bornant à ne faire que des coupes d'entretien, le service forestier cherchera à conserver à la forêt son aspect naturel; en particulier, il renoncera à l'«enrésinement» des peuplements.

Un aménagement provisoire fixera les règles à suivre pour faire du bois de Chênes le «Sauvabelin de la Petite-Côte», avec les allées goudronnées en moins! Les zones agricoles seront traitées uniquement en prairies et pâturages. De plus, le service de la chasse envisage d'y créer une réserve de chasse et un centre de repeuplement en gibier. Le bâtiment de la ferme, classé monument historique, gardera ainsi son cachet sympathique, quand bien même, il n'est pas possible de savoir aujourd'hui ce qu'il abritera. Puis, si l'on veut que ce domaine devienne un havre de paix et de silence, bénéfique aux touristes, diverses restrictions seront introduites à la conception touristique moderne: la circulation automobile et le camping y seront interdits; d'ailleurs, quelques minutes de marche avant le pique-nique aiguiseront l'appétit... On le voit, dans le cadre de l'aménagement du territoire, la base de gestion du domaine du bois de Chênes est d'hygiène publique. Qui ne s'en réjouira pas?

Zr.

(«Gazette de Lausanne»)

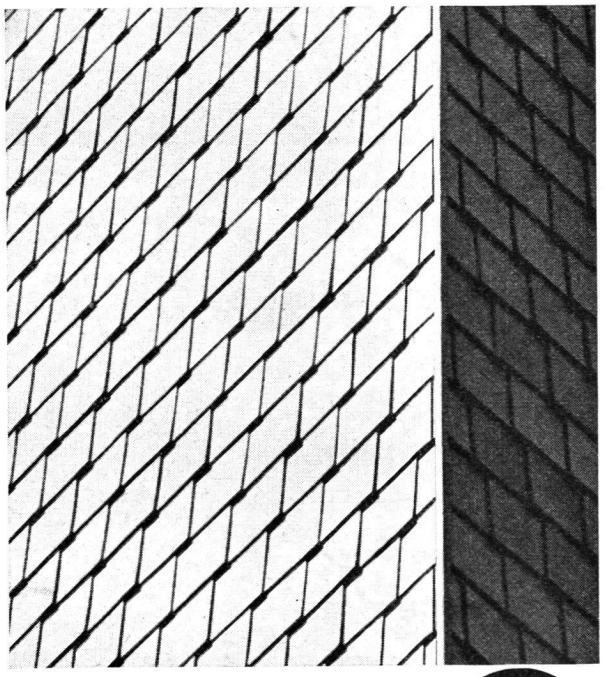

Eternit

Eternit SA, Niederurnen GL

Ardoises pour façades, légères et durables, la meilleure protection de la construction de bois. Les teintes plaisantes et les revêtements variés permettent des solutions architectoniques des plus satisfaisantes.